

Si on passait le flambeau de l'agriculture paysanne ?



Si on passait le flambeau de l'agriculture paysanne ?

Communiqué de la Confédération paysanne du Gers :

"A l'occasion du passage de la flamme olympique dans notre département le 18 mai 2024, la Confédération paysanne a sollicité auprès des autorités un espace de visibilité pour passer un message fort à l'attention du public : Passons le flambeau de l'agriculture paysanne !

Mais un arrêté national liberticide nous empêche de mener une telle action aux abords du cortège, action qui voulait montrer l'importance de ce message, mais de manière calme et festive.

Le renouvellement des générations en agriculture débattu ces prochains jours dans les instances nationales dans le cadre de la loi d'orientation agricole (LOA) témoigne de cette urgence.

Notre département va subir de plein fouet la disparition de 2 fermes sur 3 faute de repreneurs. Les conséquences sont irréversibles pour le Gers : disparition de l'élevage (volailles, bovins lait et viande), des cultures traditionnelles (ail, melons...). La ruralité, les paysages vont s'appauvrir sans retour en arrière. La ferme gersoise s'agrandit, s'intensifie, s'industrialise et produira demain plus d'énergie (méthanisation agrivoltaïsme...) que de ressources alimentaires si nous ne nous mobilisons pas.

Passer le flambeau dans notre métier cela demande de la préparation physique et intellectuelle, cela demande des moyens économiques et des règles du jeu.

Nous, paysan.nes sommes des coureur.ses de fond, endurant.es face aux aléas climatiques, aux aléas des marchés. Chaque jour est une épreuve pour atteindre la rémunération à la hauteur de nos efforts.

Pour nous, la plus belle récompense c'est de transmettre nos savoir faire, nos troupeaux, nos outils, notre terre aux générations futures.

Le sport c'est la santé, l'agriculture paysanne c'est la préserver !"

Photo : Café transmission à la Ferme Enchantée à Montestruc, Salon à la ferme de la Confédération paysanne du Gers.